

Département sécurité  
[DF/DS/SR/OD/ECA/CA](#) N° 38/2024

Affaire suivie par :  
DENIS Olivier  
Tel : 05 53 98.90.34  
[olivier.denis@justice.fr](mailto:olivier.denis@justice.fr)

CHABIN Emmanuel  
Tel : 05 53 98.89.81  
[manu.chabin@justice.fr](mailto:manu.chabin@justice.fr)

Secrétariat :  
Tél. : 05.53.98.90.67  
Corinne ANTONINI  
[corinne.antonini@justice.fr](mailto:corinne.antonini@justice.fr)

Agen, le 22 avril 2024

Le directeur de l'école nationale d'administration pénitentiaire

À

Mesdames et Messieurs les directeurs  
interrégionaux des services pénitentiaires  
Mesdames et Messieurs les chefs d'Unité  
Recrutement Formation et Qualification  
Mesdames et Messieurs les directeurs et chefs  
D'établissements pénitentiaires

**Objet :** Appel à candidatures  
PJ : Fiche pédagogique

La direction de la formation de l'école nationale d'administration pénitentiaire organise une session de formation sur le thème :

**« Montée en compétence moniteur sécurité pénitentiaire vers instructeur sécurité pénitentiaire »**

N° de session Harmonie : **51328085**

Semaine 1 : du 09 septembre 2024 à 14h00 au 13 septembre 2024 à 12h00 pour l'ensemble des stagiaires ;

Semaine 2 : du 30 septembre 2024 à 12h00 au 04 octobre 2024 à 12h00 pour une partie des stagiaires et du 07 octobre 2024 à 12h00 au 11 octobre 2024 à 12h00 pour l'autre partie.

**Les prérequis nécessaires pour candidater sont :**

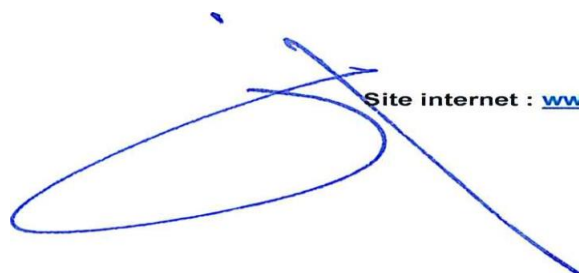
- Être MSP et avoir une expérience en animation de minimum 1 an ;
- Être à jour du renouvellement d'habilitation.

La procédure d'inscription aux formations proposées dans les différents catalogues du ministère de la justice sera intégralement réalisée via le portail Harmonie.  
Les demandes ne répondant pas à l'exigence de cette procédure ne seront pas examinées.

La date limite d'inscription pour les candidats est fixée au **19 juillet 2024**.

**La liste des candidats présélectionnés par les DISP devra être transmise à l'ENAP au plus tard le 26 juillet 2024 délais de rigueur.**

Le responsable du département sécurité  
**Stéphane RABERIN**



Site internet : [www](http://www.enap.justice.fr)

440 av. Michel Serres  
CS 10028  
47916 AGEN cedex 9  
☎ +33 (0)5 53 98 98 98

Site internet : [www.enap.justice.fr](http://www.enap.justice.fr)

# Département sécurité

## Montée en compétence MSP vers ISP



Par la note la DAP du 24 mars 2017, relative au dispositif de formation des équipes de sécurité pénitentiaire (ESP) et équipes locales de sécurité pénitentiaire (ELSP), l'école nationale d'administration pénitentiaire (ENAP) est chargée de former et renouveler les habilitations des instructeurs de sécurité pénitentiaire (ISP) et de former des moniteurs de sécurité pénitentiaire (MSP).

La présente formation a pour objectif la montée en compétence des MSP vers le niveau ISP au regard de l'évolution des missions des ISP avec la mise en place des monitorats mono-compétence en DISP sur les thématiques du tir, des techniques d'intervention (ti) et bâton de protection télescopique (bpt).

Elle doit permettre aux MSP de consolider leurs compétences en pratiques professionnelles et sécuritaires, mais aussi de développer des compétences en ingénierie de formation et en ingénierie pédagogique, afin qu'ils soient en capacité de mettre en œuvre les formations dans les directions interrégionales. Cette formation les prépare également au pilotage des sessions de formation en coordination avec l'équipe pédagogique de l'ENAP, sous l'autorité fonctionnelle du directeur de l'ENAP et des URFAQ. Cette formation est validante.

L'ENAP est chargée de l'élaboration des contenus pédagogiques, de l'organisation de la formation, délivre les qualifications après délibération du jury d'aptitude professionnelle et procède aux habilitations et renouvellement d'habilitation.

### Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, les stagiaires seront en capacité de :

- Assurer les sessions de formation et/ou de renouvellement des acquis des différents moniteurs : moniteur de sécurité pénitentiaire (MSP), moniteur de tir associé (MTA), moniteur de tir/responsable d'armurerie (MTIR/RA), moniteur de tir (M TIR), moniteur de technique d'intervention associé (M T IA), moniteur de techniques d'intervention (MTI), moniteur de bâton de protection télescopique (MBPT) et responsable d'armurerie (RA) ;
- Participer à des jurys de validation de formations (ex : monitorat unique en DISP) ;
- Animer les sessions d'habilitation et de renouvellement des habilitations des personnels affectés au sein des équipes de sécurité pénitentiaire et valident la formation ;
- Animer les sessions de formation à destination des agents affectés dans les établissements situés dans le ressort de la DISP ou des agents du siège ;
- Renforcer les effectifs du département sécurité de l'ENAP ou des autres directions interrégionales pour des formations à la sécurité ;
- Participer à la rédaction des différents livrets de formation réalisés par l'ENAP.
- Désigner les acteurs de la chaîne de formation de l'administration pénitentiaire ;
- Identifier le rôle et les missions de l'ISP ;
- Différencier les différentes méthodes pédagogiques ;
- Synthétiser le dossier pédagogique ;
- Identifier les temps de l'évaluation ;
- Corriger les techniques opérationnelles ;
- Préparer les candidats aux évaluations des différents monitorats unique en DISP ;

#### Durée :

2 semaines

**Non consécutives**

#### Date :

09 au 11/09/2024

(Groupe complet)

30/09 au 04/10/2024

(4 stagiaires)

07 au 11/10/2024

(4 stagiaires)

#### Lieu :

ENAP

#### Intervenants :

Personnels du département sécurité de l'ENAP :  
(Responsable de formation, formateur, ISP, MSP, moniteurs des sections opérationnelles tir et tio)

#### Public visé :

MSP

#### Conditions d'admission / Pré requis :

-Être qualifié MSP et être à jour du renouvellement d'habilitation  
-MSP ayant une expérience de 1 an minimum, particulièrement investi en animation dans le cadre des formations en DISP et ou à l'ENAP

#### Responsable de formation :

[olivier.denis@justice.fr](mailto:olivier.denis@justice.fr)

05 53 98 90 34

[manu.chabin@justice.fr](mailto:manu.chabin@justice.fr)

05 53 98 89 81

#### Secrétariat :

[aurelie.arran@justice.fr](mailto:aurelie.arran@justice.fr)

05 53 98 90 89

[helene.durand@justice.fr](mailto:helene.durand@justice.fr)

05 53 98 89 39

[corinne.antonini@justice.fr](mailto:corinne.antonini@justice.fr)

05 53 98 90 67

### Éléments du contenu

- Ingénierie pédagogique et de formation ;
- Apport théorique sur l'organisation d'une formation ;
- Connaissance de la chaîne formative en DI ;
- Apport théorique sur la définition des différents plans de formation (PIF, PNF, PLF...);
- Analyse des besoins ;
- Animation de séances.

### Modalités pédagogiques :

- Affirmative
- Démonstrative
- Active (exercices d'application)
- Interrogative

**Nombre de places :** 08